

Egide annonce le lancement d'une augmentation de capital

Egide, spécialiste des boîtiers hermétiques dont le siège social est basé à Bollène, annonce le lancement d'une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires pour un montant de plus de 1,9M€.

Les actionnaires d'Egide pourront souscrire à l'augmentation de capital à raison de deux actions nouvelles pour sept actions existantes.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, Egide a reçu un engagement de souscription à titre libre de la compagnie nationale de navigation d'un montant maximum de 1 921 561,2€, représentant 100% de l'augmentation de capital envisagée permettant de garantir la réalisation de l'opération.

La société n'a pas connaissance des intentions de ses autres actionnaires.

En parallèle, Egide a conclu, le 9 août dernier, un contrat d'émission et de souscription d'obligations avec la compagnie nationale de navigation, pour un montant de 750 000€. Cet emprunt, venant à maturité le 14 décembre prochain, sera remboursable en trésorerie ou, sous réserve d'approbation de l'assemblée générale des actionnaires d'Egide, en actions.

Les 2 671 561,2€ de fonds issus de l'augmentation de capital et de l'émission obligataire permettront à la société :

- D'amorcer le redressement de ses filiales américaines ;
- De recruter une équipe commerciale pour dynamiser les ventes ;
- De financer l'augmentation de son besoin en fonds de roulement dû à la hausse de son chiffre d'affaires.

Abandon de la mise en vente des filiales américaines

Egide décide de mettre fin à la mise en vente de ses filiales américaines et lance un plan de réorganisation et de redressement de ses filiales.

Dans ce cadre, Egide annonce également la démission de Jim Collins de son poste d'administrateur et son départ comme salarié fin septembre. Une nouvelle équipe de direction va être mise en place aux Etats Unis avec comme objectif le redressement des deux filiales.

- Montant de l'augmentation de capital de 1 921 561,20€ avec maintien du DPS



Ecrit par Echo du Mardi le 24 août 2023

- Prix de souscription par Action Nouvelle : 0,65 euro
- Parité de souscription : 2 actions nouvelles pour 7 actions existantes
- Période de souscription du 21 août au 31 août inclus
- Détachement du droit préférentiel de souscription le 17 août
- Engagement de souscription à titre libre pour un montant maximum de 1 921 561,2M€, soit 100% de l'opération, de la part de la compagnie nationale de navigation (CNN)
- Conclusion d'un emprunt obligataire avec la compagnie nationale de navigation, d'un montant de 750 000 euros.
- Plan de redressement et arrêt de la mise en vente des filiales américaines
- Renforcement de la gouvernance d'entreprise